

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R205 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission d'appel d'offre du Groupement de commandes relatif à la mise en œuvre de la Charte Sable en Seine.

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Une liste unique de 2 représentants ayant été déposée.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, les votants s'étant prononcés à bulletins secrets.

Nombre de votants : 96

Nombre de suffrages exprimés : 95

Majorité absolue : 48

Nombre de suffrages recueillis par la liste proposée : 95

Délibère :

Sont désignées pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission d'appel d'offre du Groupement de commandes relatif à la mise en œuvre de la Charte Sable en Seine :

Titulaire :

- Célia BLAUEL

Suppléante :

- Claire de CLERMONT-TONNERRE

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO